

CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE SAVIESE

Arrondissement forestier du Valais central

Plan de constatation de la nature forestière

Mise à l'enquête selon la loi fédérale sur les forêts
art.10 al.2 et art.13 al.1
l'ordonnance cantonale sur la constatation de la forêt art.3

PLAN N° 12

Légende

Forêt :

Constatation définitive en vertu de l'art.10 et 13 LFD,
concernant uniquement les zones à 250m et leurs environs immédiats.

Délimitation de la forêt à titre indicatif, en dehors des zones à 250m.

Délimitation des haies vives et bosquets à titre indicatif,
ajouts effectués selon art. 13b de la loi fédérale sur la
protection de la nature.

Limite de la zone à bâtir

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 1 DEC. 2019

Décret du conseil d'Etat
N° 10.09.10

La commune de Saviese, le 20.10.2019

Nom du géomètre officiel

Publié au 30.10.19

Homologation par le conseil d'Etat le :

Prometres Centre SA
Rue de la Chapelle 10
1000 Yverdon

Plan cadastral mis à jour :

Février 2009

Ver.

DATE

DESSIN

CONTRÔLE

0

04.10

FJR

YF

